



SECRETARIAT ADMINISTRATIF

Mardi 7 novembre 2023

Procès-Verbal N° 629

.....

LE DISTRICT RECRUTE UN SERVICE CIVIQUE

Le District de l'Isère de Football propose **un poste d'une durée de 8 mois à compter du 15 Novembre 2023 dans le cadre d'un service civique.**

Merci à l'ensemble des clubs de transmettre l'information à vos joueurs et éducateurs âgés de moins de 26 ans.

Cette personne devra intervenir sur le thème suivant :

- **Programme Éducatif Fédéral**

Candidatures à adresser au District pour le **11 Novembre 2023** au plus tard.
(district@isere.fff.fr)

ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT

Mesdames, Messieurs les Présidents des clubs
CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT

Madame, Monsieur, Nous avons l'honneur de vous convier à l'Assemblée Générale du District de l'Isère qui aura lieu le vendredi 17 novembre 2023 à la

**SALLE DES FETES DE CIERS,
5 RUE DU CAPITAINE MICOUD, 38630 LES AVENIERES**

A ce titre, vous trouverez, en page d'accueil sur notre site tous les éléments nécessaires à votre information :

- l'ordre du jour,
- une attestation de pouvoir (à remplir en cas d'absence*),
- le PV Spécial AG (Bilan Financier – Voeux ...)

FRAIS ARBITRAGE 2023-2024 – CAISSE DE PEREQUATION

Nous vous rappelons que pour la saison 2023-2024 les provisions de frais d'arbitrage restent inchangées.

Catégories concernées : D1 – D2 – D3 – U20D1 et U17D1.

TRESORERIE

FORFAIT GENERAL U20

Amende 90 €

Du 3 novembre 2023

GF ARTAS CHARANT. NORD DAUPH U20D1

FORFAIT JOURNEE

Amende 32 €

Du 4 et 5 novembre 2023

VALLEE HIEN 38 D5
ST G. COMMIERS U15A8

FORFAIT APRES TIRAGE COUPE U15

Amende 93 €

Du 4 novembre 2023

GP VEZERONCE HUERT DOLOM 4 CHU15

FORFAIT APRES TIRAGE COUPE

U15A8 - U13

Amende 32 €

Du 4 novembre 2023

DOLOMIEU 2 CHFU13
SEYSSINET 5 CHFU13
USVO 5 CHFU13
USVO 2 CHNU13
GRENOBLE FOOT 38 CHNU13

FMI NON RETOURNEE

Amende 75 €

Du 4 et 5 novembre 2023

Voir PV n°629 de la Commission FMI

NON SAISIE DE RESULTATS

FOOTCLUBS

Amende 11 €

Du 30 octobre au 5 novembre 2023

VALLEE GRESSE SA8ENTD2
GRENOBLE FOOT 38 FUTD1
METROPOLITAINS SA8ENTD1

FM PLATEAU U10-U11

INCOMPLETE OU NON CONFORME

Amende 10 €

Journée 2 du 7 octobre 2023

BAJATIERE U10 C
2 ROCHERS U11 A
2 ROCHERS 2 U11 C

Journée 3 du 14 octobre 2023

VEZERONCE 2 U10-U11 H
SEYSSINET 2 U11 B
MOS 3R U11 H

Journée 4 du 21 octobre 2023

ESTRABLIN U10

ST HILAIRE COTE U10
VERSOUD 2 U10
NOTRE DAME MESSAGE U10-U11
VALLEE GRESSE U10-U11
MISTRAL U10-U11
VILLENEUVE U11
GIERES 2 U11
VEZERONCE U11

FORFAIT PLATEAU U10-U11

Amende 10 €

Journée 2 du 7 octobre 2023

BREZINS U10 I
CESSIEU U10 I
PONTCHARRA U10-U11 B
PONT DE CLAIX U10-U11 C
CHIRENS 2 U10-U11 E
VALLEE GUIERS U10-U11 G
NIVOLAS U10-U11 G
ST CLAIR TOUR 2 U10-U11 I
MEYRIE U10-U11 H
FC 2A U11 C
ISLE D'ABEAU U11 G

Journée 3 du 14 octobre 2023

FROGES U10-U11 B
CHARVIEU U10-U11 H
MOS 3R U10-U11 K

Journée 4 du 21 octobre 2023

VERSAU U10
VINAY U10
ST HILAIRE COTE U10
VOREPPE 2 U10-U11
CHABONS U10-U11
CHABONS 2 U10-U11
VALLEE GRESSE U10-U11
VINAY U11
VEZERONCE U11

FM PLATEAU U10-11

NON RETOURNEE

Amende 20 €

Journée 3 du 14 octobre 2023

BAJATIERE U10-U11 A
SURIEUX ECHIROLLES U10-U11 A
VOREPPE U10-U11 A
PAYS ALLEVARD U10-U11 B
NOTRE DAME MESSAGE U10-U11 C
PAYS VOIRONNAIS U10-U11 E
BREZINS U10-U11 F
RUY MONTCEAU U10-U11 G
MEYRIE U10-U11 H
BEAUREPAIRE U10-U11 I
VOREPPE U11 B
2 ROCHERS U11 C
VILLENEUVE U11 C

GIERES	U11 D	DOLOMIEU 2	U10
MOIRANS	U11 E	SURIEUX ECHIROLLES	U10-U11
RIVES	U11 E	GRESIVAUDAN	U10-U11
NIVOLAS	U11 F	RUY MONTCEAU	U10-U11
BALMES NI	U11 G	BOURBRE	U10-U11
Journée 4 du 21 octobre 2023		BEAUREPAIRE	U10-U11
GRENOBLE FOOT 38	U10	2 ROCHERS 2	U11
VOREPPE	U10	POLIENAS	U11
USVO	U10	VERSOUD	U11
VERSOUD	U10	RUY MONTCEAU	U11
DOLOMIEU	U10	ST QUENTIN FALLAVIER	U11
		COTE ST ANDRE	U11

CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE AU 16 OCTOBRE 2023

Article 17

17-3 – Procédures et Sanctions :

- a) En cas de défaut de paiement, le dossier du club est transmis à la commission des Règlements, laquelle effectue une mise en demeure par courrier électronique avec accusé de réception ainsi que par le Site Internet du District. Tous les frais de procédure de recouvrement sont imputés aux clubs. Le club redevable des sommes dues au District a un délai total de 4 semaines à compter de l'émission initiale du relevé de compte pour régulariser définitivement sa situation. En cas de non régularisation, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements, d'un retrait de 3 points au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat organisé par les instances du District avec classement.
- b) Si 5 semaines après l'émission du relevé de compte initial le club est toujours en défaut de paiement, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements d'un retrait de 3 points supplémentaires au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat avec classement. Cette sanction de 3 ou 6 points est alors notifiée au club par courrier électronique avec accusé de réception et par le site Internet du District.

Les clubs ci-dessous se verront retirer 3 (trois) points supplémentaires au classement concernant toutes leurs équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet le **10 novembre 2023** :

564583 F.OL. SEYSSUEL
564596 GF PAYS DE COULEURS
615032 METROPOLITAINS

RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Pour information : si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.

De plus, Comme annoncé lors de l'Assemblée Générale de St Romans, tous les courriers informatiques transmis aux diverses commissions, secrétariat, comité directeur etc... doivent être envoyés par la boîte mail officielle du club et revêtus du nom et de la qualité de l'émetteur de ce courrier.

En l'absence de ces éléments ces courriers ne seront pas pris en compte.

Nous vous remercions de respecter cette obligation nouvelle.

E-mails Commissions

APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
REGLEMENTS	reglements@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
STATUT ARBITRAGE	statutsarbitrage@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr
ETHIQUE ET PREVENTION	ethique@isere.fff.fr

Autres E-mails

District	district@isere.fff.fr
Président	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
Vice-Président Délégué	michel.vachetta@gmail.com
Trésorier	fciceron@isere.fff.fr
Comptabilité	comptabilite@isere.fff.fr
Responsable administrative	edarocha@isere.fff.fr
Conseiller Technique Fédéral	tbartolini@isere.fff.fr
Educateur Sportif	dcazanove@isere.fff.fr
CTD - DAP	jhugonnard@isere.fff.fr
Educateur Sportif	mbenlahrache@isere.fff.fr